



Monsieur le Président
du Conseil Régional du GRAND EST
1 place Adrien Zeller
67070 STRASBOURG CEDEX

Mercredi 7 novembre 2018

Objet : Projet SRADDET – Demande de rencontre avant la restitution des travaux du vendredi 30 novembre à Metz

Monsieur le Président,

A l'occasion de notre rencontre du 2 juillet et par courrier du 11 octobre 2018 signé par plus de 80% des structures porteuses de SCoT du Grand Est, nous avons attiré votre attention sur nos interrogations et inquiétudes quant à certaines dispositions du SRADDET en cours d'élaboration.

Nous mesurons l'écoute apportée à nos questionnements et sommes sensibles aux nouvelles avancées probables. Il nous apparaît en effet souhaitable que le SRADDET soit une réelle expression d'un projet de territoire partagé allant au-delà de la somme de règles, et qui tient compte des spécificités locales ainsi que de l'organisation du territoire, telle que présentée par exemple à travers les macro territoires évoqués en phase diagnostic du SRADDET.

Afin de poursuivre dans ce sens, les SCoT du Grand Est se sont interrogés sur les démarches et possibilités d'amélioration potentielles de ce document, au-delà de la seule problématique de la consommation foncière.

En tant qu'interlocuteurs expérimentés et incontournables en matière de planification et par leurs connaissances politiques, techniques et leur proximité des habitants et acteurs du territoire, les structures porteuses de SCoT, souhaitent poursuivre le travail de construction du SRADDET dans une logique d'adaptabilité des objectifs régionaux et des réalités territoriales.

Enfin, afin d'atteindre collectivement cet objectif, de représenter au mieux les enjeux régionaux et locaux, et d'intégrer les projets de loi à venir et impactant les questions d'aménagement du territoire (loi mobilité, loi Elan), il nous apparaît nécessaire de reporter l'arrêt de ce schéma, à l'image de ce qui s'est pratiqué dans d'autres régions.

En conséquence, les Présidents des structures porteuses de SCoT du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, réunis à Colmar le 19 octobre dernier, ont exprimé le très vif souhait, ce de manière unanime, de pouvoir très rapidement, à savoir avant le 30 novembre prochain (date de présentation officielle du SRADDET

aux partenaires, précédant l'arrêt envisagé mi-décembre) vous rencontrer à nouveau pour vous soumettre un certain nombre de pistes permettant de faire de ce schéma un outil adopté, applicable et mis en œuvre par tous.

C'est pourquoi afin de faire tous ensemble avancer notre Région, nous souhaitons vous rencontrer au plus vite avant la réunion.

Certains de votre compréhension et de votre volonté de poursuivre le travail avec les territoires, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Les Présidents et élus référents en charge des SCoT du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.



Syndicat mixte du
SCoT de l'ALSACE DU NORD

Claude STURNI, président



Syndicat mixte du
SCoT MONTAGNE VIGNOBLE RIED

Gabriel SIEGRIST, président



Syndicat mixte du
SCoT DE LA BANDE RHÉNANE NORD

Denis HOMMEL, président



Syndicat mixte du
SCoT COLMAR RHIN VOSGES

Yves HEMEDINGER, président



Pôle d'équilibre territorial et rural
Du PAYS DE SAVERNE PLAINE
ET PLATEAU

Stéphane LEYENBERGER, président



Syndicat mixte du
SCoT RHIN VIGNOBLE GRAND BALLON

Michel HABIG, président



Syndicat mixte du
SCoT BRUCHE- MOSSIG

Gilbert ROTH, président



Pôle d'équilibre territorial et rural
du PAYS THUR DOLLER

François HORNY, président



Syndicat mixte du
SCoT DE LA REGION DE STRASBOURG

Robert HERRMANN, président



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

Rémy NEUMANN, conseiller communal, en charge de la planification



Syndicat mixte du
SCoT du PIÉMONT DES VOSGES

Philippe MEYER, président



Pôle d'équilibre territorial et rural
du PAYS DU SUNDGAU

François EICHHOLTZER, président



Pôle d'équilibre territorial et rural
SELESTAT ALSACE CENTRALE

Marcel BAUER, président



SAINT LOUIS
AGGLOMÉRATION

Alain GIRNY, président